

# OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

Paris, le 19 mars 2021

Ligue des droits de l'Homme



## L'Observatoire de la liberté de création soutient Corinne Masiero contre l'ordre moral sexiste

Quand un homme se met nu en scène lors de la cérémonie des Molières devant la ministre de la Culture Fleur Pellerin pour dénoncer la discrimination sociale contre les auteurs de l'écrit, privés de chômage, le public l'applaudit à tout rompre. Nous sommes en 2015, l'auteur est Sébastien Thiéry. Aucune plainte pénale n'est déposée.

2021, nuit des Césars, Corinne Masiero, pour remettre le César du meilleur costume, fait tomber son costume de Peau d'âne puis sa robe de Carrie. La mise en scène de sa nudité est politique : elle explique que son dernier costume s'intitule « *qui veut la peau de Roger l'Intermittent* ». « *Maintenant on est comme ça, tout nu, voilà* », dit-elle en levant le poing gauche. Le public des Césars applaudit. Sur son corps sont inscrits des slogans, « *Rend nous l'art Jean* » côté pile, « *No culture no futur* » côté face. Cette nudité déclenche cette fois un scandale : laide, vulgaire, contreproductive, une honte pour les femmes, tout y passe.

Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, dénonce la politisation de la soirée, alors que le cinéma est une industrie et qu'une soirée comme celle-là est faite, dit-elle, pour vendre : « *c'est navrant de voir des artistes piétiner leur outil de travail* » conclut-elle. Le journal américain *Variety* lui répond que si les films sont bons, ils se vendront, et qu'elle semble moins concernée par l'image de la France lorsqu'elle maintient Dominique Boutonnat à la tête du CNC malgré une plainte pour agression sexuelle et tentative de viol.

Puis Corinne Masiero est dénoncée au procureur de la République par dix élus de droite lui reprochant une exhibition sexuelle dans un espace public. Pour ces élus, la nudité d'une femme est plus choquante que celle d'un homme. Leurs préjugés et leur mépris de ce monde qu'on est en train de tuer les empêchent d'entendre le refus de mourir de celles et ceux qui sont le suc de toute démocratie.

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
communication@ldh-france.org

Cette démarche n'inquiète pas seulement par son indigence, ou parce que certains d'entre ces élus ont soutenu Eric Zemmour pour des propos incitant à la haine et condamnés, ou ont tenu des propos homophobes, ou encore ont menacé la presse. Ce que suggèrent ces élus, c'est que la nudité (des femmes) serait toujours considérée comme sexuelle, et devrait être interdite de toute manifestation politique ou artistique. Ces élus nous rappellent encore qu'en France, comme dans bien d'autres endroits dans le monde, ce sont la liberté de création, la liberté d'expression, le droit de polémiquer, de choquer, ou même simplement la faculté de faire réfléchir ou rêver que certains voudraient éteindre.

Nous ne savons pas si le procureur de la République prendra le risque de rester dans l'histoire comme celui qui aura poursuivi celle qui use de sa nudité pour crier son amour de la culture et son refus de la misère, à l'instar de son collègue Pinard, resté dans les annales pour avoir poursuivi Flaubert et Baudelaire.

Nous, organisations et personnalités composant l'Observatoire de la liberté de création, sommes aux côtés de Corinne Masiero, nous lui disons notre totale solidarité parce que, par nature, nous serons toujours aux côtés de celles et ceux qui, irrespectueusement ou non, nourrissent notre appétit de vie, de débat, de culture et de démocratie.

**Liste des membres de l'Observatoire de la liberté de création :**

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (Acid) ; Association des cinéastes documentaristes (Addoc) ; Section française de l'Association internationale des critiques d'art (Aica France) ; Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) ; Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT) ; Fédération nationale des arts de la rue ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Ligue de l'enseignement ; Les Forces musicales ; Scénaristes de Cinéma Associés (SCA) ; Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT) ; Société des gens de lettres (SGDL) ; Syndicat national des artistes plasticiens (Snap-CGT) ; Syndicat national des scènes publiques (SNSP) ; Société des réalisateurs de films (SRF) ; Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac).

**Contact :**

Service communication de la LDH

[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org) / 01 56 55 51 15

**OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION**

c/o Ligue des droits de l'Homme  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)